



## Comment partir en stage hors Europe ?

### Vous devez :

- \* Être inscrit à l'Université Paul-Valéry Montpellier
- \* Réaliser un stage dans une entreprise internationale pour une mobilité **de 2 à 9 mois**

### Vous pouvez :

- \* Obtenir une aide au financement de votre mobilité (bourse Région Occitanie)
- \* Bénéficier de la reconnaissance académique de votre stage, soit par le biais de crédits ECTS (si le stage est obligatoire), soit via le Supplément au diplôme (dans le cas d'un stage optionnel). Il vous appartient de prendre connaissance des conditions en vigueur pour votre filière.
- \* Développer de nouvelles compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles, de véritables atouts pour une meilleure insertion professionnelle.
- \* Acquérir une solide expérience internationale, une véritable culture de l'entreprise et faciliter son insertion sur le marché du travail à l'international.

### Où puis-je partir ?

Vous pouvez choisir de partir dans tous les pays non européens.

### Quelles sont les entreprises éligibles ?

Tout organisme exerçant une activité économique relevant du secteur public ou privé, quels que soit sa taille, son statut juridique, ou son secteur d'activité économique.